

BAC PRO

INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BÂTI

OPTION A :
MAÇONNERIE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN
Tel : 05.46.23.55.00
Contact : Jean-Louis Gautriaud - DDFPT

EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Ce professionnel intervient sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945.

L'option maçonnerie forme un **technicien apte à réaliser différents ouvrages de maçonnerie** tels que des arcs, des voûtes, des coupoles ou encore des sols anciens, des planchers en utilisant des matériaux et des techniques de réalisation locales et traditionnelles : pierre de taille, briques (terre cuite, terre crue), pierres sèches, moellons, maçonneries mixtes.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction.
- ▶ Effectuer des travaux de gros entretien (Maçonnerie, Charpente, Couverture).
- ▶ Organiser les postes de travail et la répartition des tâches de l'équipe de chantier.
- ▶ Gérer la qualité du chantier.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Maçon.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Sortie de Seconde, titulaire d'un CAP de la filière Bâtiment (maçon, Menuisier, charpentier, tailleur de Pierre, ...) ou titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 1 à 3 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Brevet de Technicien Supérieur.
- ▶ Formation Complémentaire.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Évelyne Coutant : evelyne.coutant@ac-poitiers.fr